M. Ferroul, rapporteur. — Département de 1 l'Aveyron, arrondissement de Villefranche, 2º circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 17,125, dont le quart

est de 4,282.

Nombre des votants, 14,589.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 84. Suffrages exprimés, 14,505, dont la majorité absolue est de 7,253.

Ont obtenu:

MM. Maruéjouls..... 7.716 voix. Gastambide 6.816 —

M. Maruéjouls a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Maruéjouls ayant occupé des fonctions publiques satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 2º bureau vous propose en conséquence de valider son élection.

(Les conclusions du 2º bureau sont adoptées. - M. Maruéjouls est admis.)

M. le marquis de Breteuil, rapporteur. - Département des Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Aix, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 15,804, dont le quart est de 3,951.

Nombre de votants, 10,993. Bulletins blancs et nuls à déduire, 162. Suffrages exprimés, 10,831, dont la majorité absolue est de 5,416.

Ont obtenu:

MM. Victor Leydet..... 6.825 voix. de Seranou..... 3.973 -

M. Victor Leydet a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix supérieur à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Leydet ayant déjà fait partie des Assemblées législatives satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 2º bureau vous propose de valider

son élection.

(Les conclusions du 2e bureau sont adoptées. - M. Leydet Victor est admis.)

M. le marquis de Breteuil, rapporteur. - Département des Bouches-du-Rhône, arrondissement de Marseille, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont

donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 17,001, dont le quart est de 4,251.

Nombre des votants, 11,141. Bulletins blancs et nuls, à déduire, 277. Suffrages exprimés, 10,864, dont la majorité absolue est de 5,433.

Ont obtenu:

MM. Peytral (Louis)..... 5.842 voix. Fabre (Théophile)..... 2.836 — 1.139 — Furby..... Petrier.....

M. Peytral (Louis) a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des electeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Peytral, ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux

conditions d'âge et de nationalité exigées | par la loi.

Votre 2e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Los conclusions du 2º bureau sont adoptées. — M. Peytral (Louis), est admis.)

M. le marquis de Breteuil, rapporteur. - Département des Bouches-du-Rhône, arrondissement de Marseille, 4° circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont

donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 16,972, dont le quart est de 4,243.

Nombre des votants, 10,628.

Bulletins blancs et nuls, à déduire, 989. Suffrages exprimés, 9,639, dont la majorité absolue est de 4,820.

Ont obtenu:

M. Granet (Félix)	5.536	voix.
Bonifay	2.576	
Dusaud	1.473	MILL NA
Barthelemy	13	19-11
Pons	13	
Fontenille	- 9	
Bertrand	7	

M. Granet (Félix) a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les élections se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Granet, ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 2e bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son élection.

(Les conclusions du 2e bureau sont adoptées. — M. Granet (Félix) est admis.)

M. le marquis de Breteuil, rapporteur. - Département des Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Aix, 2º circonscription.

Les élections du 22 septembre n'ayant pas donné de résultat, on a dû procéder, le 6 octobre, à un second tour de scrutin, qui a donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 16,237. Nombre des votants, 8,580.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 103. Suffrages exprimés, 8,477.

Ont obtenu:

MM. Camille Pelletan		voix.
Hornbostel	2.358	77.00
Divers ou nuls	128	

M. Camille Pelletan a été proclamé député comme ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Camille Pelletan, ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 2º bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 2e bureau sont adoptées. - M. Camille Pelletan est admis.)

M. le marquis de Breteuil, rapporteur. - Département des Bouches-du-Rhône, arrondissement de Marseille, 3e circonscription.

Les élections du 22 septembre n'ayant pas abouti dans cette circonscription, il a été procédé, le 6 octobre, à un second tour de scrutin, qui a donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 18,006. Nombre des votants, 11,718. Bulletins blancs et nuls à déduire, 260. Suffrages exprimés, 11,458.

Ont obtenu:

MM. Roux (Charles)..... 6.885 voix. Le Mée..... 4.559 —

M. Roux (Charles) a été proclamé député comme ayant réuni la majorité des suffrages exprimés.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Roux (Charles) satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées

par la loi. Votre 2º bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son élection.

(Les conclusions du 2º bureau sont adoptées. — M. Roux (Charles) est admis.)

M. Barbotin, rapporteur. — Département des Bouches-du-Rhône, arrondissement de Marseille, 5° circonscription.

Les élections du 22 septembre n'ayant pas donné des résultats dans cette circonscription, il a été procédé, le 6 octobre, à un second tour de scrutin, qui a donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 17,412. Nombre des votants, 11,440.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 143.

Suffrages exprimés, 11,292.

Ont obtenu:

MM. Boyer (Antide) 6.551 voix. Gairard 4.367 —

M. Antide Boyer a été proclamé député comme ayant réuni la majorité des suffra-

ges exprimés.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Antide Boyer, ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 2º bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son élection.

(Les conclusions du 2º bureau sont adoptées. - M. Boyer (Antide) est admis.)

M. Pontois, rapporteur. — Département des Bouches-du-Rhône, arrondissement d'Arles.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 26,666, dont le quart est de 6,666,

Nombre des votants, 18,620.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 246. Suffrages exprimés, 18,374, dont la majorité absolue est de 9,188.

Ont obtenu:

MM. Lagnel..... 9.856 voix. Chauffard 8.540 — Barbier..... M. Lagnel a été proclamé député comme

ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Lagnel satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 2e bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 2° bureau sont adoptées. — M. Lagnel est admis.)

M. Pontois, rapporteur. — Département du Calvados, arrondissement de Caen, 100 circonscription.

Les élections du 6 octobre ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 16,652. Nombre des votants, 12,219.

Bulletins blancs et nuls, à déduire, 62. Suffrages exprimés, 12,157.

Ont obtenu:

MM. Engerand..... 6.146 voix. Edmond Henry..... 6.004 -